



Réservation des repas : comment ça marche ?

Les élèves réservent les repas via les bornes de réservation.

A Camille-Joset, la borne se trouve face au secrétariat.

A Hansen-Soulie, la borne se trouve dans le grand préau.

Les réservations se font en utilisant la carte d'étudiant (qui sert de moyen de paiement).

Attention : la carte est nominative ; en cas de perte, un montant de 5€ vous sera réclamé pour la renouveler.

Pour recharger la carte, 2 possibilités :

1. Payer sur le compte ad-hoc avec une communication structurée personnelle.
Attention, il est important de bien payer avec la communication structurée qui est associée à votre enfant (et qui sera la même durant toute sa scolarité).
Attention également de faire des paiements séparés si vous avez plusieurs enfants dans l'établissement.
2. Payer en liquide, chez la comptable, durant les permanences prévues.

Une fois votre carte chargée, il suffit pour réserver, de vous rendre à une borne, de scanner le code bar et de faire votre choix de repas (repas chaud, salade-bar ou sandwich).

Les réservations doivent se faire, au plus tard, la veille et pour une semaine maximum.

En cas d'absence, il est indispensable de prévenir en envoyant un mail à repas@absil.eu.

La Directrice

Caroline Pisonier